

Compte rendu de la réunion de la CCI du 7 décembre 2014 au siège de la FFME .

Membres CCI

FFCAM

G. Elzière ou N. Raynaud		Excusé
CTN : P. Faivre		Excusé
O. Gola	Présent mais empêché à cause des grèves SNCF	donc excusé
G. Djurakdjian	Présent mais empêché à cause des grèves SNCF	donc excusé
F. Lorenzon		
D. Rappin		Excusé

FFS :

L. Tanguille		Excusée
JP Holvoet		Non excusé
E. Alexis DTN		Excusé
J.L. Giardino		Présent
C.Lagache		Présente

FFME

You P.		Excusé
Paillason PH		Excusé
Apicella CTN canyon		Présent
Ruiz Th.		Présent
Hernandez M.		Présent

Poste de secrétaire CCI

Thierry Ruiz (TR) rappelle que la convention propose une alternance entre les 3 fédérations concernant le poste de secrétaire. Historiquement la fédération de spéléologie a assumé cette fonction en 2012 et 2013 ; la FFME en 2010, 2011, 2014. La FFCAM n'ayant pas encore eu l'attribution du poste. Il apparait que logiquement cette dernière devrait prendre cette tâche en 2015. Selon sa réponse nous envisagerons une candidature de la FFS si elle le souhaite ; TR souhaite passer la main mais si le cas se présente il accepte de pourvoir à la fonction encore en 2015 si aucune des fédérations citées (FFS et FFCAM) n'y pourvoit.

RIF 2015

Tout d'abord il convient de féliciter les organisateurs du RIF 2014 à Luchon : CCI de la Haute Garonne. C'était parfait, convivial et sportif à souhait. 300 inscrits et on note aussi 200 participants en « off ». Bravo à tous les bénévoles.

Nous enregistrons les avancées positives avec une organisation du RIF 2015 en Corse. Les contacts sont en cours et la CCI valide la proposition. Les dates seront les 14-15-16-17 Mai. Egalement nous avançons l'idée d'un RIF 2016 qui pourrait se dérouler dans les Pyrénées Espagnoles avec les différents partenaires hispaniques porteurs de ce projet. Michel Hernandez suit ce dossier pour la CCI et nous tiendra informé des avancées en cours pour ce projet qui demande d'être anticipé. Le principe est validé par la CCI.

On note que l'idée d'un RIF en Italie pourrait un jour être envisagé (des contacts existent avec nos amis italiens : Maria Franca).

Point sur les formations à la FFS

Jean Louis Giardino présente un état des actions menées au sein des actions de formation au monitorat précisément (4 reçu sur 5 candidats en 2014);

Canyon hivernal

La FFS propose un stage canyon hivernal (5j) suivi d'un week end de rassemblement en février dans les Pyrénées.

La FFCAM organise un rassemblement hivernal en Isère en janvier 2015

La FFME mets en place un groupe de travail qui doit se prononcer sur la pratique (gestion des risques, informations etc ...).

Base de données Canyon

Cotations de canyons

La base de l'OPEASI est la seule base officielle pour la cotation des canyons.

Avec la création du DE Canyon nous enregistrons l'arrivée de pro-canyon en nombre dans la pratique encadrée. Les stagiaires DE canyon sont assujettis à des prérogatives limitant la pratique sur des canyons de cotation 3 3 II; de plus de façon plus générale dans le sport encadré auprès des mineurs accueillis dans des centres, cet encadrement des mineurs de – de 12 ans (en Accueil Collectif des Mineurs) stipule que l'activité « canyonisme » exclue toute pratique si la cotation dépasse 2 2 II (vertical – aquatique - engagement)

Parallèlement nous avons vu des cotations modifiées sans concertation et eu des demandes de morçèlement de canyon et de révision des cotations concernant certains sites afin de revoir les cotations à la baisse ramenant ce dernier à un terrain possible pour les stagiaires sous tutorat; certes les demandes ne sont pas toujours exprimées avec cette volonté mais en arrière garde nous pensons que il s'agit d'une raison implicite.

A cela, il convient encore de rajouter les professionnels de l'eau vive, qui peuvent travailler dans les canyons cotés jusqu'à 1 5 II (cas de Galamus).

Les cotations ne sont pas sans enjeux et leurs changements peuvent créer des tensions.

Nous allons réfléchir à ce phénomène ; pour autant la CCI souhaite réaffirmer que la règle veut que nous ne cédions pas à quelques pressions venant d'un côté ou d'un autre. Il faut qu'une nouvelle cotation soit décidée de façon concertée.

La fédération délégataire (FFME) témoigne une volonté de partager avec les 3 fédérations le suivi des cotations attribuées ; il apparait qu'en dernier ressort nous pourrions réserver le pouvoir de modifier une fiche d'un canyon à Claire Lagache (CTN FFS) et à Norbert Apicella (CTN FFME) ; communiquant entre eux (après consultation des acteurs locaux) pour accepter ou refuser une modification proposée; cette solution paraissant satisfaisante du point de vue de la maîtrise des infos écrites, serait toutefois lourde et non incitative et motivante pour nos correspondants locaux tant il est vrai que l'objectif majeur reste le « remplissage » des fiches (largement incomplètes), ce remplissage devant être principalement réalisé par les locaux (même si jusqu'à ce jour le taux de remplissage de la base reste très faible).

Dès lors la notion de confiance en la délégation locale s'impose.

Il y aurait alors la possibilité que Claire et Norbert aient systématiquement l'info dès qu'une fiche est modifiée. Cela engendrerait un risque lié à l'affichage d'une mauvaise cotation (même pour une très courte durée).

Toujours est-il, nous avons besoin, nous, les 3 fédérations de solliciter les acteurs compétents dans les régions et départements pour combler le vide des sites n'étant pas encore « cotés ».

Nous voulons par ailleurs mettre à jour les normes de classement et les normes et règles de sécurité

Prochaine réunion CCI

Nous proposons de nous retrouver ai RIF 2015 en corse pour une réunion CCI 2015.

compte rendu réalisé en concertation avec les membres présents

Thierry Ruiz
Secrétaire CCI 2014